

Le recrutement de l'huître creuse *Magallana gigas* (ex *Crassostrea gigas*) dans les pertuis charentais

Suivi des émissions de larves



Synthèse annuelle 2025

Anne Lise Bouquet

Coll. Gael Oudot

Décembre 2025



Bouquet Anne Lise Le recrutement de l'huître creuse <i>Magallana gigas</i> (ex. <i>Crassostrea gigas</i>) dans les pertuis charentais : suivi des émissions de larves.	Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine Porteur du projet : CAPENA
--	--

Synthèse annuelle 2025 : Suivi des émissions de larves d'huîtres creuses dans les pertuis charentais

Synthèse annuelle 19 pages	Décembre 2025
-------------------------------	---------------

Bouquet AL., Oudot G. (2025) Recrutement de l'huître creuse *Magallana gigas* (ex. *Crassostrea gigas*) dans les pertuis charentais : suivi des larves d'huître. Synthèse annuelle 2025. CAPENA. 19p.

RÉSUMÉ :

La reproduction de l'huître *Magallana gigas* (ex. *Crassostrea gigas*) dans les pertuis charentais est étudiée par CAPENA depuis 2005, au travers du suivi des émissions de larves dans le milieu, de mi-juin à mi-septembre.

En Charente-Maritime, le suivi initialement réalisé sur 7 points du bassin de Marennes-Oléron, a été optimisé. Depuis 2021 les prélèvements du sud de la Charente-Maritime ont été centrés sur 4 sites : un point en Seudre sur Coux, un point en milieu de bassin sur Mérignac et deux points en embouchure de Charente, sur La Mouclière et Fouras. Depuis 2022, 3 points situés sur le nord du département ont été rajoutés à la demande du Parc Naturel Marin Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis : 2 points de part et d'autre de l'île de Ré (Loix et Sainte-Marie), et 1 point en face de Marsilly (Digolet).

Ainsi, le suivi 2025 a été réalisé sur 7 points sur l'ensemble du littoral de Charente-Maritime. Le suivi des larves d'huîtres permet d'apporter une information aux ostréiculteurs afin de leur permettre la gestion de leur pose de collecteurs sur parcs, de disposer d'une base de données pluriannuelle afin de mieux comprendre le fonctionnement du recrutement et l'ensemble de ces données permet de disposer d'un indicateur de bon état de la qualité de l'eau et des écosystèmes côtiers.

En complément du suivi des larves, un suivi du captage d'huîtres est réalisé par CAPENA afin de faire une estimation précoce du captage effectif sur parcs.

L'année 2025, bien que pluvieuse au premier trimestre, a subi un déficit hydrique important jusqu'au milieu de l'été, avec des périodes caniculaires durant la saison de reproduction des huîtres. Ainsi le milieu était légèrement dessalé par rapport à la moyenne de référence, tout en restant majoritairement entre 31 et 34‰, avec une température de l'eau souvent élevée au-dessus du seuil de 22°C, favorisant un bon développement larvaire.

Sur l'ensemble des sites, les pontes ont été précoces, avec de nombreuses pontes successives durant la saison.

Ainsi, l'année 2025 est caractérisée par une quantité très importante de petites larves sur tous les secteurs (Seudre, Bassin, Charente et Nord), et de fortes quantités de grosses larves durant l'ensemble de la saison en Seudre et en Charente. Elles étaient en moindre quantité dans le milieu du bassin et dans le secteur nord du département.

Globalement, les quantités de larves observées, petites comme grosses, ont représenté près du double de la quantité de référence, sur l'ensemble des sites, classant l'année 2025 parmi celles ayant produit le plus de larves depuis 2005.

Mots clés : Larves ; Huître ; Salinité ; Température ; Pontes ; Cohortes ; Pertuis charentais.

Table des matières

I.	Contexte et objectifs	4
II.	Fonctionnement du suivi des larves d'huîtres	5
A.	Les sites de prélèvements de larves	5
B.	Méthode de pêches et de comptage	5
III.	Les conditions de milieu	7
A.	Conditions météorologiques en 2025	7
B.	Les paramètres de l'eau	8
IV.	Suivi des larves d'huîtres	9
A.	Évolution des cohortes de larves	9
B.	Les quantités de larves	10
1.	Les petites larves	10
2.	Les grosses larves	12
C.	Répartition géographique des quantités de larves observées	17
V.	Ce qu'il faut retenir en 2025	18
VI.	Informations complémentaires	18
1.	Le suivi du captage d'huîtres en Charente-Maritime	18
2.	Les larves et le captage d'huîtres dans le Bassin d'Arcachon	18
3.	Perspectives 2026	18
VII.	Annexes	19
A.	Annexe 1 : Calendrier des pêches de larves	19
B.	Annexe 2 : Catégories de densités de larves d'huîtres	19

I. Contexte et objectifs

Le Bassin de Marennes-Oléron est l'un des principaux centres naisseurs d'huîtres creuses et de moules en Europe. De ce fait, une attention particulière doit être portée au suivi de la reproduction de ces deux mollusques tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

Le suivi du recrutement de l'huître *Magallana gigas* (ex. *Crassostrea gigas*) dans les pertuis charentais est réalisé par CAPENA depuis 2005, sur la base des suivis réalisés initialement par l'Ifremer. Il consiste à suivre les larves d'huîtres dans le milieu, de mi-juin à mi-septembre.

Le suivi des larves d'huîtres s'inscrit depuis 2008 dans le cadre du réseau national Velyger¹.

Ce suivi des larves réalisé par CAPENA est co-financé par le FEAMPA, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Comité Régional de la Conchyliculture Charente-Maritime, l'Ifremer, en tant que partenaire du programme Velyger et l'OFB² - Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis (PNM-EGMP).

En Charente-Maritime, le suivi initialement réalisé sur 7 points du bassin de Marennes-Oléron, a été optimisé en 2021 sur la base de l'étude statistique réalisée en 2016 avec Eurêka-Modélisation³. Les prélèvements réalisés se situent sur 4 sites sur le bassin de Marennes-Oléron et en embouchure de Charente : un point en Seudre sur Coux, un point en milieu de bassin sur Mérignac et deux points en embouchure de Charente, sur La Mouclière et Fouras. Depuis 2022, 3 points situés sur le nord du département ont été rajoutés à la suite de la demande du PNM-EGMP : deux points de part et d'autre de l'île de Ré (Loix et Sainte-Marie), et un point en face de Marsilly (Digole).

Ainsi, le suivi 2025 a été réalisé sur 7 points sur l'ensemble du littoral de Charente-Maritime.

Le suivi des larves répond à plusieurs objectifs :

- Permettre d'apporter une information à la profession ostréicole afin de **prévoir une meilleure gestion de la pose des collecteurs sur parcs**.
- Assurer une **diffusion en temps réel** de ces informations à l'ensemble de la profession et des divers acteurs concernés par ce sujet ;
- Disposer d'une **base de données pluriannuelle** de suivi du recrutement permettant d'en comprendre le fonctionnement ;
- Disposer d'un **indicateur** du bon état de la qualité de l'eau et des écosystèmes côtiers.

En complément du suivi des larves d'huîtres, un suivi du captage est réalisé par CAPENA depuis 2006 sur une trentaine de parcs, en partenariat avec les ostréiculteurs. CAPENA fournit des collecteurs aux professionnels qui les posent sur leurs parcs en même temps que les leurs, et les relèvent en octobre pour permettre une évaluation précoce de la densité de naissains réellement captés à l'issue de la période de reproduction.

¹ Velyger : Observatoire de la reproduction et du recrutement de l'huître en France créé en 2008 : <https://velyger.ifremer.fr/Presentation-du-projet/Pourquoi-ce-reseau>.

² OFB : Office Français de la Biodiversité

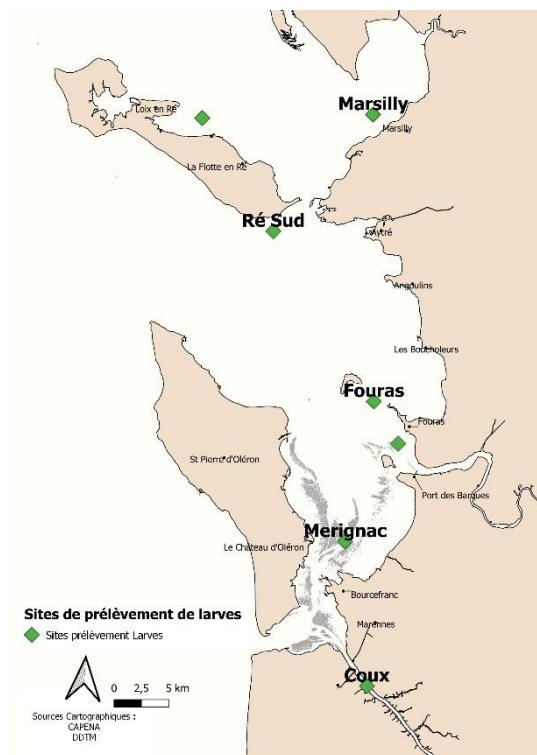
³ **Bernard I.**, 2016 ; Eurêka-modélisation ; Éléments d'orientation pour la modification de la stratégie d'échantillonnage des pêches de larves dans les bassins d'Arcachon et de Marennes-Oléron.

II. Fonctionnement du suivi des larves d'huîtres

Les pêches de larves sont bi-hebdomadaires de mi-juin à mi-septembre.

En 2025, il y a eu 25 pêches de larves, réparties du 23 juin au 15 septembre (voir calendrier des pêches en annexe 1, VII.A p. 19).

A. Les sites de prélèvements de larves



Sept sites ont été suivis en Charente – Maritime en 2025 :

- Seudre : Coux
- Milieu de bassin : Mérignac
- Embouchure de Charente :
 - o La Moulière
 - o Fouras
- Île de Ré :
 - o Sainte-Marie
 - o Loix
- Marsilly : Digolet

Figure 1 : Carte présentant les sites de prélèvements des larves d'huîtres en 2025.

B. Méthode de pêches et de comptage

➤ La pêche par pompage

Les pêches se font par pompage de 1,5 m³ d'eau à -1m de la surface, environ deux heures après la pleine mer.



L'eau prélevée est filtrée dans un filet à plancton, de maille de 40 microns, qui assure la rétention des larves.

Les prélèvements sont récupérés puis conservés dans des bidons acheminés au laboratoire pour la réalisation des comptages.

Figure 2 : Système de pompage pour les prélèvements de larves.

➤ Les comptages au laboratoire

Après filtration des prélèvements sur trois tamis de maille de 500 µm (élimination des déchets et gros éléments), puis sur un tamis de 132 µm et de 40 µm, pour séparer les larves en 2 classes de taille, les larves retenues sur chaque tamis sont récupérées dans une

éprouvette. Elles sont diluées dans 30 à 100 ml d'eau selon la densité d'éléments en présence, et un volume de 0,5 ml est déposé sur une lame de Sedgewick Rafter. Les larves sont comptées sous microscope inversé.



Figure 3 : Éprouvettes avec échantillons filtrés sur 40 µm et 132 µm.



Figure 4 : Microscope inversé pour compter les larves.

On dénombre les larves par stade de développement : petites (40 à 105 µm), petites évoluées (105 à 150 µm), moyennes (150 à 233 µm) et grosses (> 235 µm).

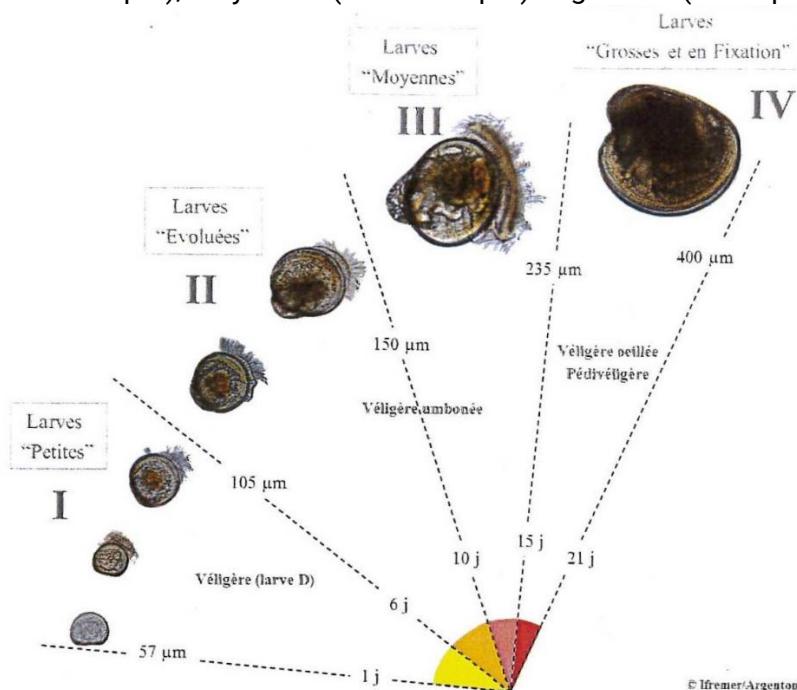
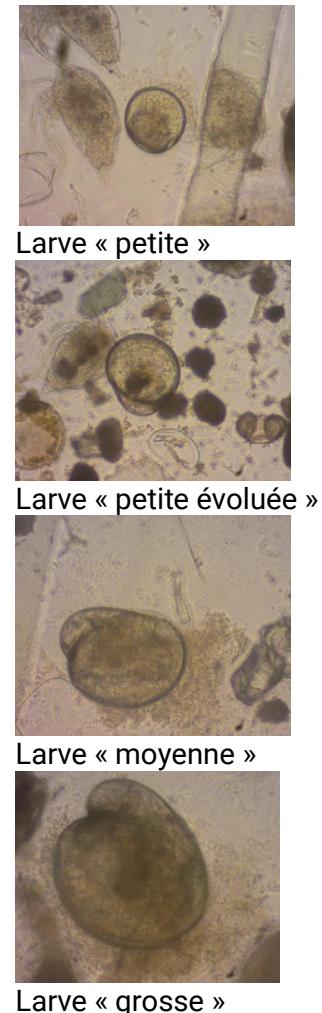


Planche de détermination des stades larvaires chez l'huître creuse, *Crassostrea gigas*, d'après Le Pennec (1978) et His (1991). Certains laboratoires (e.g. Ifremer Arcachon) distinguent parfois un stade V pour les larves grosses 'en fixation'. Pour les autres sites, ce stade n'est pas identifié et ces larves sont répertoriées dans le stade IV. L'âge est donné à titre indicatif, il est fonction de la température et de la concentration en nourriture. Légende : H est la hauteur (mesurée à l'extrémité de la charnière au bord opposé de la coquille, cette mesure correspond aussi à la largeur, e.g. Le Pennec, 1978). La hauteur (=largeur) et la longueur sont précisées en µm sur les photos. Photos : © Ifremer/Argenton.

Figure 5 : Planche de détermination des 4 stades larvaires (source : Velyger / Ifremer) et photos des larves aux 4 stades observés (source : CAPENA).



Larve « grosse »

Depuis 2018, afin d'harmoniser les résultats de numération de larves avec l'ensemble des sites français, les quantités de larves observées en Charente-Maritime sont exprimées pour un volume de 1,5 m³ d'eau.

III. Les conditions de milieu

A. Conditions météorologiques en 2025

Les températures moyennes mensuelles 2025 ont été relativement élevées jusqu'en août (Figure 6) avec un écart à la moyenne positif jusqu'à +3,1°C (juin). Seul septembre a montré une anomalie à la normale négative (-0,5°C). (Figure 7).

Si la pluviométrie du début d'année 2025 a été excédentaire par rapport à la référence sur 34 ans (janvier : +25% de pluie ; février : +43% de pluie ; avril : +30% de pluie), les autres mois étaient déficitaires en pluie jusqu'en juillet, avec seulement 24% de la pluie normale en juin, et 66 à 73% de pluie sur les autres mois (Figure 6).

Le mois d'août était aussi très sec jusqu'à l'arrivée d'une phase orageuse ayant provoqué un apport très important d'eau le 28 août (23,6 mm en une journée). Une période pluvieuse s'est prolongée durant 3 semaines en septembre (Figure 8).

Ainsi, les températures extérieures étaient élevées durant toute la saison de reproduction des huîtres, avec un déficit hydrique important de mai à fin août.

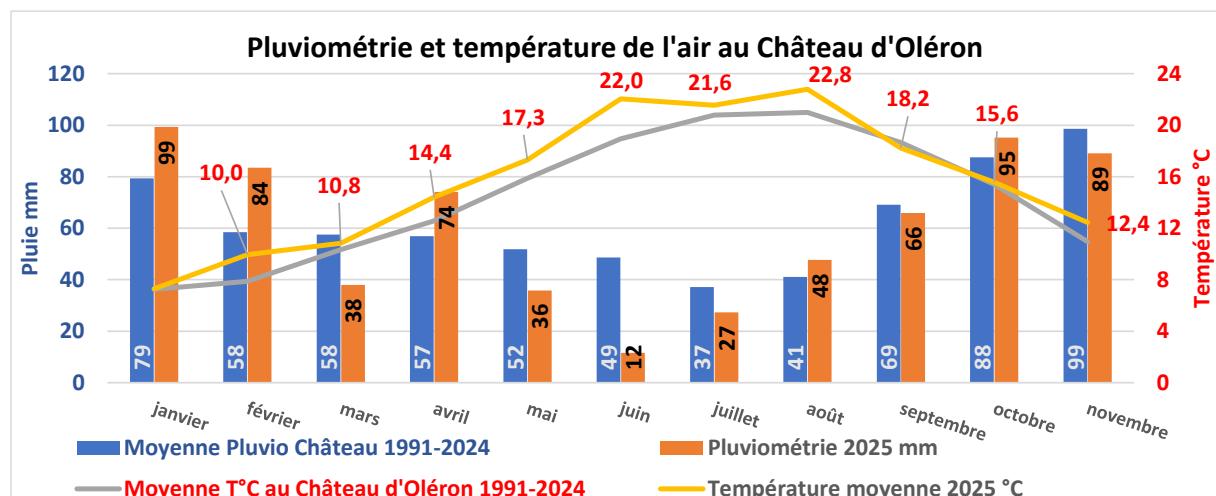


Figure 6 : Température de l'air et pluviométrie au Château d'Oléron (source Météo-France, Station : site de CAPENA, Prise de Terdoux, Le Château d'Oléron) de janvier à novembre 2025.

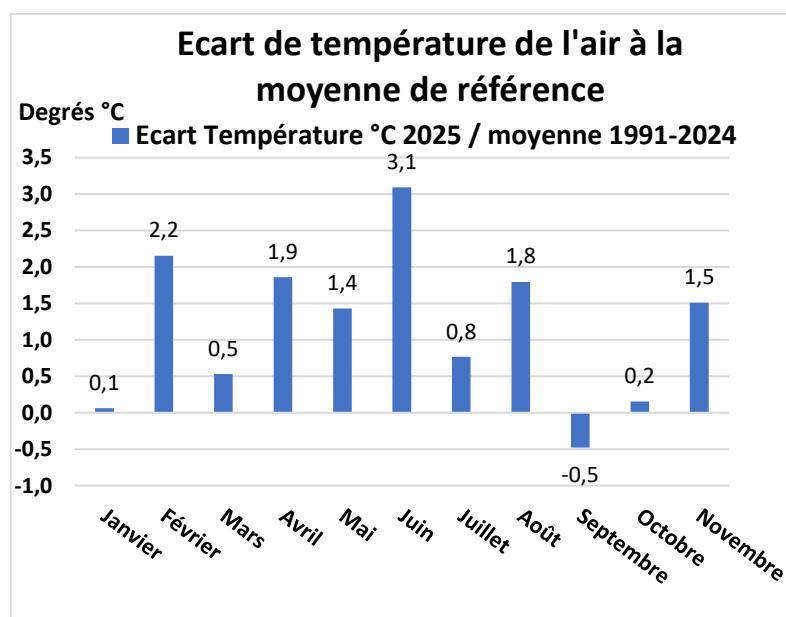


Figure 7 : Écart de température de l'air à la moyenne de référence (moyenne 1991-2024 : source Météo-France) pour l'année 2025.

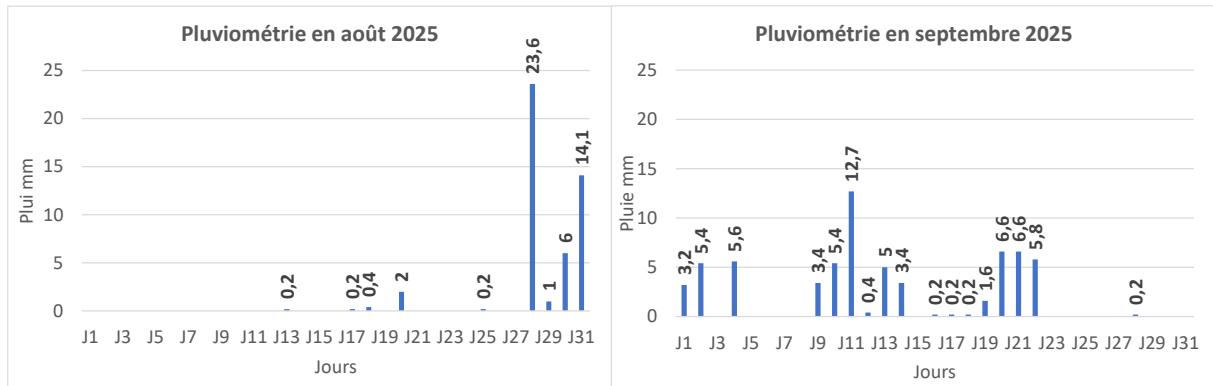


Figure 8 : Pluviométrie quotidienne des mois d'août et septembre 2025 au Château d'Oléron (source Météo-France).

B. Les paramètres de l'eau

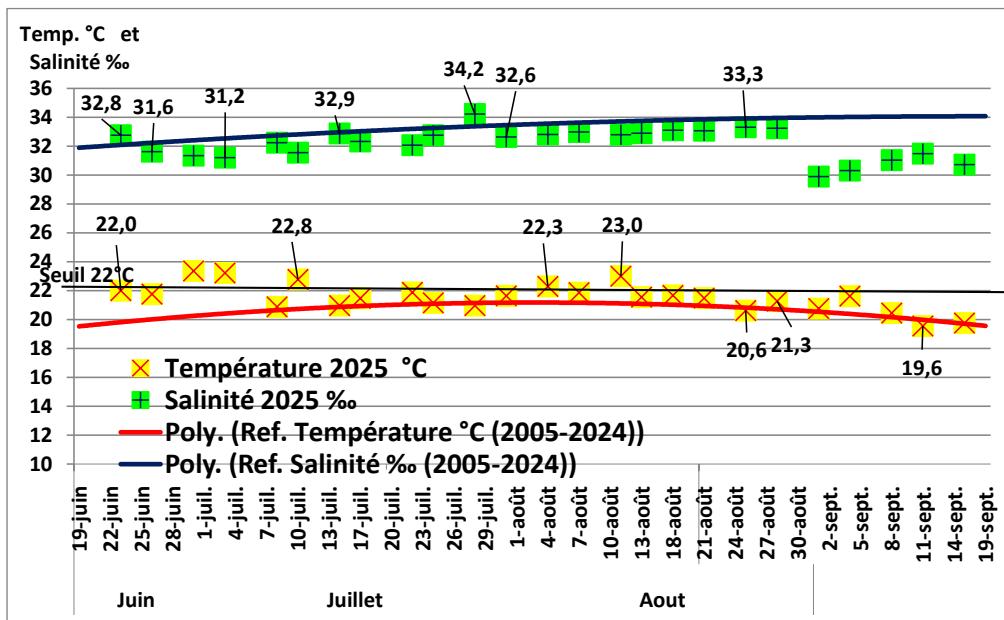


Figure 9 : Salinité (a) et température (b) de l'eau à -1m de la surface, mesurées lors de chaque prélèvement de larves en 2025, moyennes des 7 sites, comparées à la moyenne de référence (moyenne de 2005 à 2024).

La saison 2025 est caractérisée par une salinité globalement inférieure à la moyenne de saison (moyenne sur 19 ans), comprise entre 31,2 et 34,2 ‰ du 23 juin au 28 août, suivi d'une baisse en dessous de 30 ‰ le 1^{er} septembre, à la suite de l'apport massif de pluie le 28 août (Figure 8). Cette baisse de salinité a été principalement observée sur Fouras (27,2‰), et en moindre mesure sur les 3 autres sites du sud Charente (Mouclière : 29,9‰, Mérignac : 30,9‰ et Coux : 31,7‰). Sur les 3 sites situés au nord du département, la salinité est restée stable (33,7 à 34‰).

La salinité sur le secteur du sud du littoral est restée comprise entre 29,9 et 31,5 ‰ jusqu'au 15 septembre, en relation avec la période pluvieuse sur cette même période.

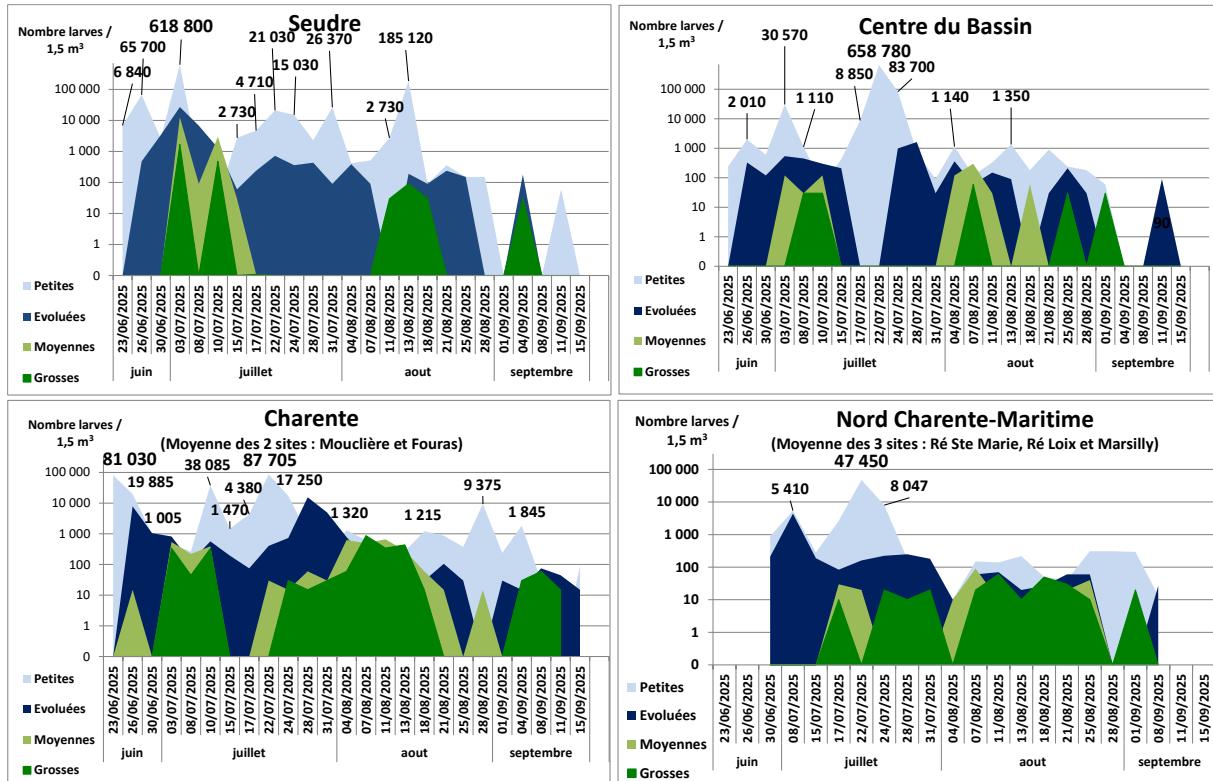
A l'inverse, la température de l'eau était globalement supérieure à la normale saisonnière. Le seuil de 22°C dans l'eau, température préférentielle pour un bon développement larvaire (Fleury E. et al., 2021, VELYGER⁴; Bernard I., 2011⁵), a été dépassé dès le début du suivi (22,0 à 22,8°C du 23 juin au 10 juillet). Elle était ensuite située entre 21 et 22°C jusqu'à fin août, avec quelques valeurs supérieures à 22°C du 4 au 11 août.

⁴ Fleury E., Petton S., Benabdelmouna A., Corporeau C., Pouvreau S. et coll. (2022) Observatoire national du cycle de vie de l'huître creuse en France. Rapport annuel 2021. Convention DPMA 2021 - IFREMER

⁵ Bernard I. (2011) Écologie de la reproduction de l'huître creuse, *Crassostrea gigas*, sur les côtes atlantiques françaises. Thèse, IFREMER.

IV. Suivi des larves d'huîtres

A. Évolution des cohortes de larves



En Seudre : L'évolution des cohortes entre les 4 stades larvaires (petites à grosses) est observée dès le début du suivi, à la suite des deux premières pontes successives très importantes de fin juin. Les larves au stade grosses sont présentes jusqu'à la mi-juillet. Les pontes se sont succédé durant toute la saison, en densités importantes jusqu'à la mi-août, puis en densités plus faibles jusqu'à la fin de suivi, à la mi-septembre. Les larves au stade grosses ont ensuite été observées de la mi-août à début septembre, montrant une évolution cohérente des larves.

Au centre du bassin : L'évolution entre les 4 stades larvaires est observée dès le début du suivi, du 23 juin au 10 juillet. La ponte très importante de mi-juillet (658 780 larves/1,5 m³) se traduit également par une évolution cohérente des larves, permettant d'observer les 4 stades larvaires jusqu'au début du mois d'août. Les pontes suivantes, observées durant le mois d'août, certes plus modérées, sont également suivies par l'observation des 4 stades larvaires, avec des grosses larves présentes jusqu'au début du mois de septembre.

En Charente : Les pontes ont été précoces, et continues jusqu'à début septembre, associées à une évolution des larves jusqu'au stade grosses, durant toute la saison, dont une cohorte majoritaire de mi-juillet à la 3^{ème} semaine d'août.

Sur le secteur Nord-Charente : Comme sur les autres secteurs, les cohortes ont montré une succession cohérente des stades larvaires jusqu'au stade grosses de juillet à septembre.

B. Les quantités de larves

1. Les petites larves

Sur les secteurs de La Seudre et de La Charente, les pontes ont démarré précocement avec des très fortes densités de petites larves dès le mois de juin (densités supérieures à 65 000 larves/1,5 m³).

Au cœur du bassin, sur Mérignac, les premières pontes importantes sont apparues au début du mois de juillet, avec 30 570 larves/1,5 m³ le 3 juillet.

En revanche, dans le secteur nord, une première ponte modérée a été observée le 8 juillet (5 410 larves/1,5 m³), suivie d'une ponte plus importante en fin de mois de juillet (Figure 11).

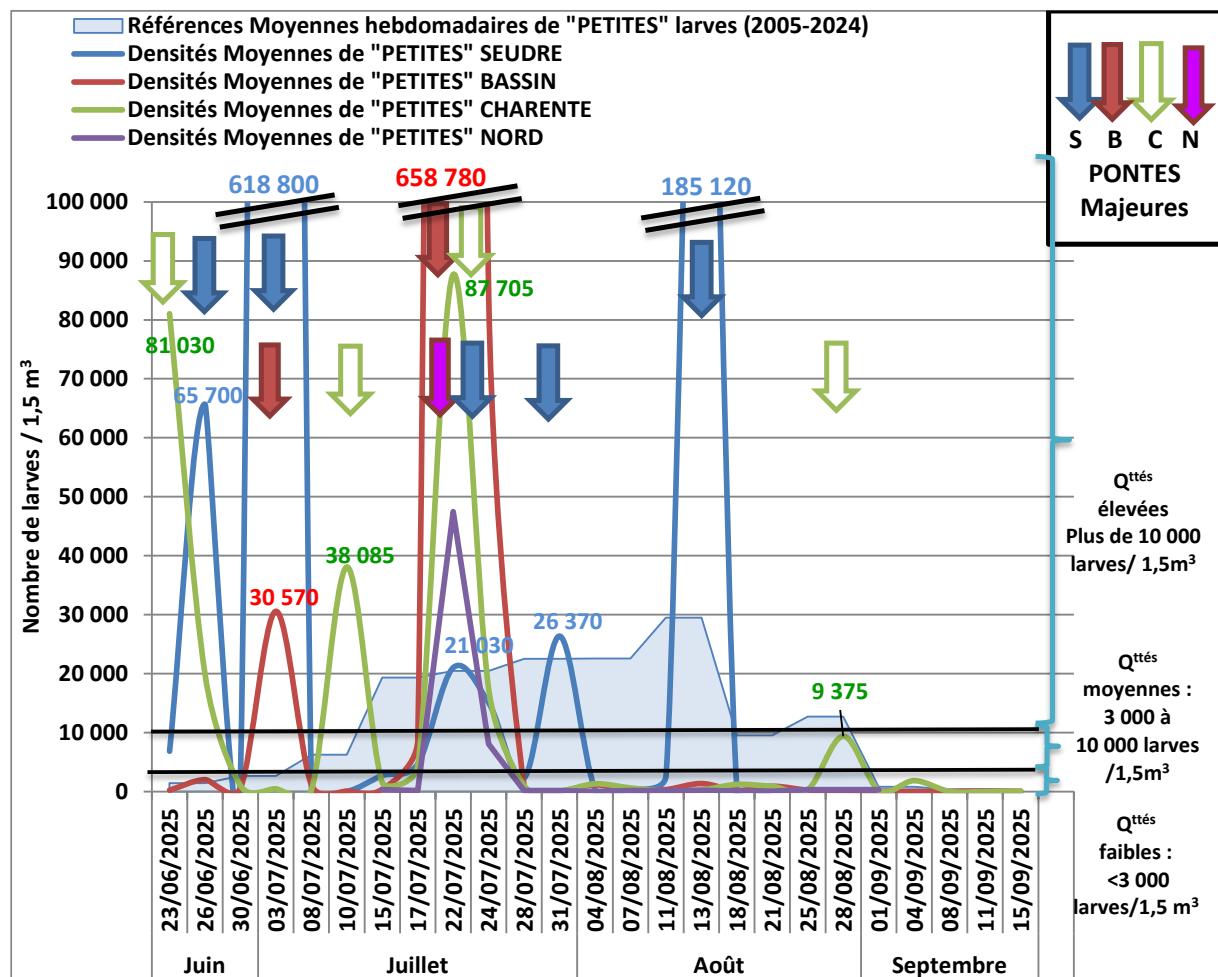


Figure 11 : Evolution des densités de larves au stade « Petites » sur les 4 secteurs : Seudre (S), Milieu de bassin (B), Embouchure de Charente (C) et Nord Charente (N) (nombre de larves /1,5m³).

Globalement, il y a de nombreuses périodes de pontes successives sur les trois secteurs de Marennes-Oléron, jusqu'à la mi-août, alors que dans le nord du département, une seule période de ponte importante a été visible fin juillet.

5 périodes de pontes majeures sont observées :

- Fin juin à début juillet en Seudre, milieu de bassin et Charente ;
- Mi-juillet au centre du bassin ;
- Fin juillet sur les quatre secteurs
- Mi-août dans la Seudre
- Fin août dans le milieu de bassin, avec une ponte plus modérée.

Les quantités totales de petites larves observées durant la saison 2025 (sommes du nombre de larves comptées à chaque sortie), comparées aux années précédentes sont importantes.

Sur Coux (Seudre), la quantité totale est une des plus importantes observée depuis 2005, avec 956 216 larves, représentant 1,6 fois la quantité moyenne de référence (moyenne 2005-2024). 2025 se situe parmi les six années ayant donné le plus de larves durant la saison de suivi.

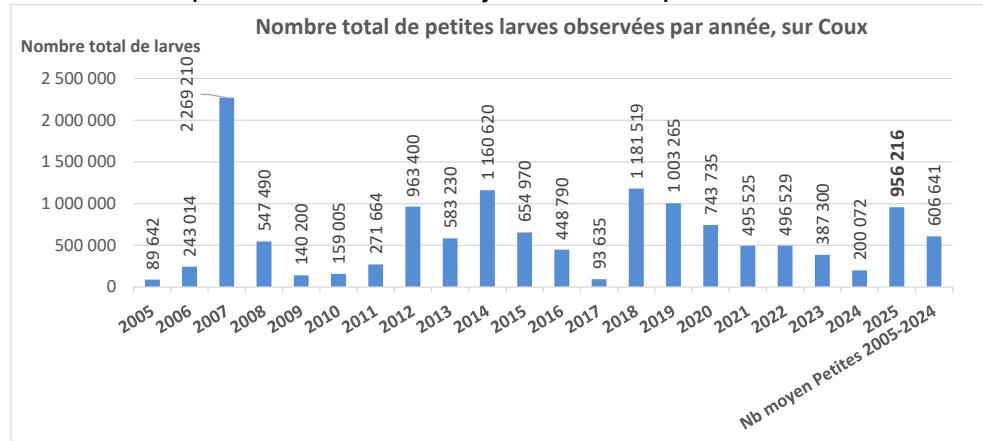


Figure 12 : Quantité totale de petites larves observées par année, depuis 2005, dans le secteur de Seudre (Coux), comparée à la moyenne de 2005 à 2024.

Sur Mérignac (milieu de bassin), la quantité totale est la plus importante jamais observée depuis le début du suivi en 2005, avec 791 773 larves comptées en 2025.

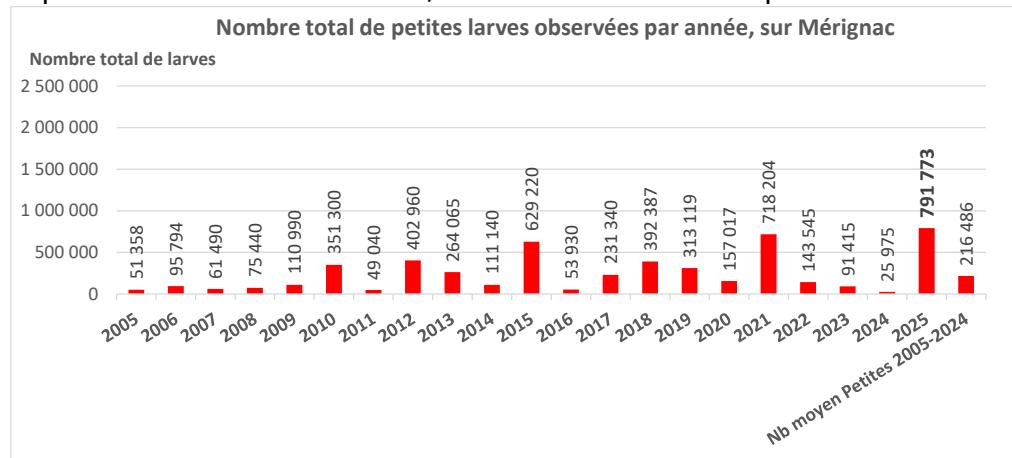


Figure 13 : Quantité totale de petites larves observées par année, depuis 2005, dans le secteur du milieu de bassin (Mérignac), comparée à la moyenne de 2005 à 2024.

En embouchure de Charente, la quantité de petites larves observées est plus modérée que sur les autres secteurs, mais toujours élevée avec 537 970 larves. Ainsi 2025 se situe parmi les sept années ayant donné le plus de larves durant la saison de suivi.

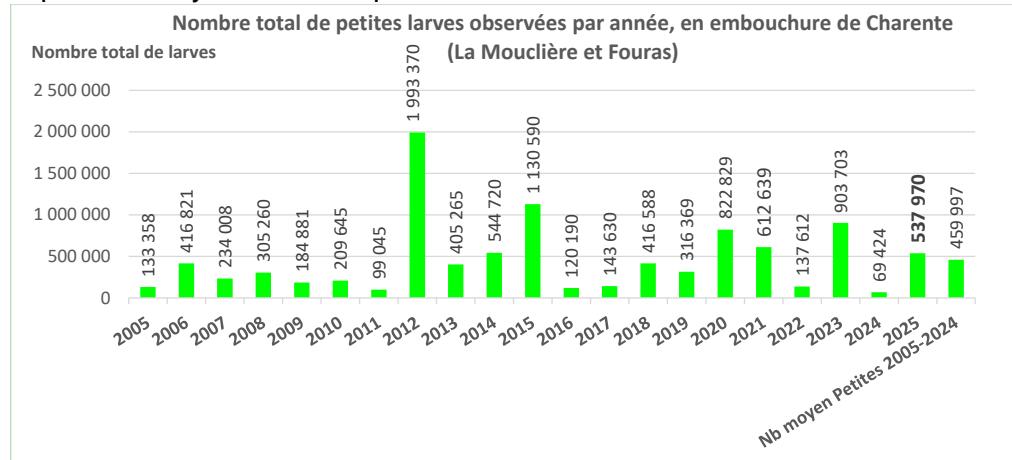


Figure 14 : Quantité totale de petites larves observées par année, depuis 2005 dans le secteur de l'embouchure de la Charente (moyenne des deux sites : La Mouclière et Fouras), comparée à la moyenne de 2005 à 2024.

Dans le nord du département, la quantité totale de petites larves observées est également élevée (199 720 larves), la plus élevée depuis le début du suivi sur ce secteur.

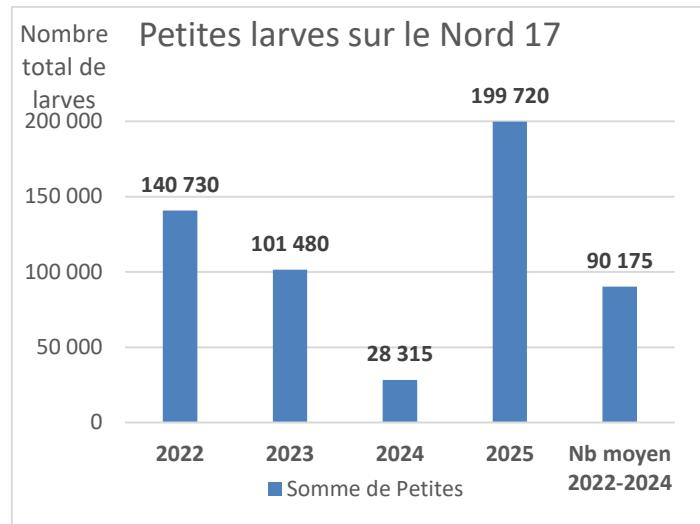


Figure 15 : Quantité totale de petites larves observées sur les 4 années de suivi (2022 à 2025), dans le secteur du nord du département (sites de Sainte-Marie, Loix et Digolet).

L'année 2025 est caractérisée par des quantités très élevées de petites larves sur tous les secteurs (Seudre, Bassin, Charente et Nord).

2. Les grosses larves

En 2025, des quantités importantes de grosses larves ont été observées durant l'ensemble de la saison en Seudre et en Charente. En milieu du bassin et dans le secteur nord du département, les grosses larves étaient présentes mais en faibles densités.

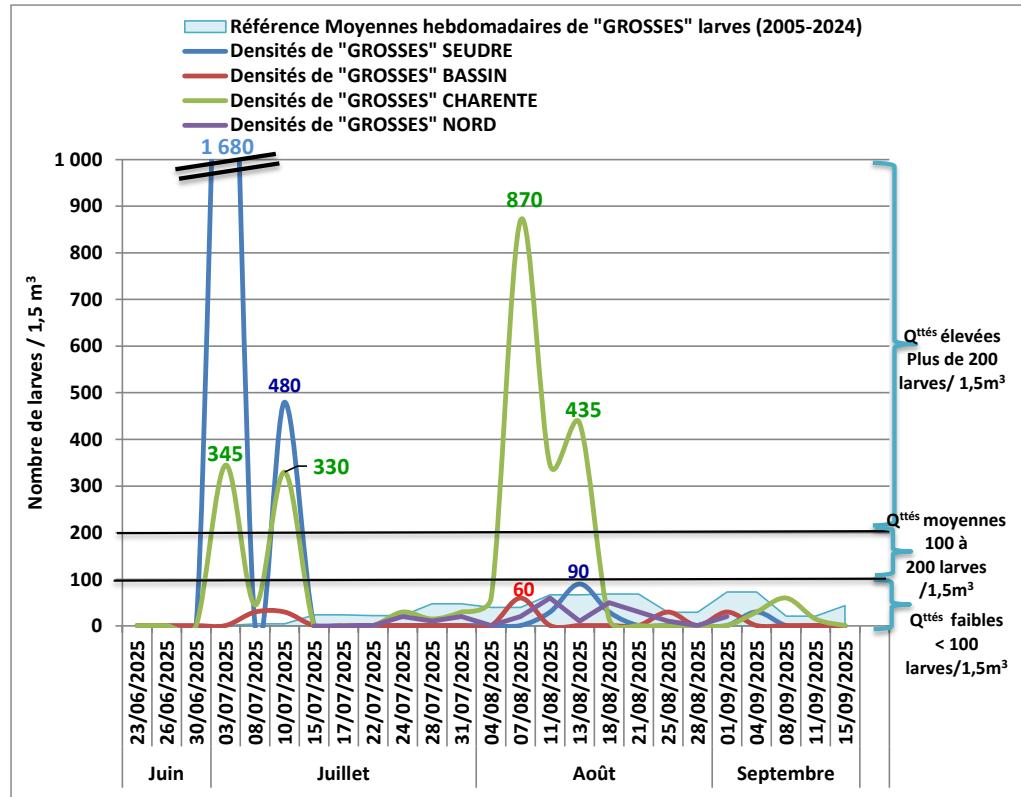


Figure 16 : Évolution des densités de larves au stade « grosses » sur les quatre secteurs : Seudre, Milieu de bassin, Embouchure de Charente et Nord Charente (nombre de larves /1,5 m³).

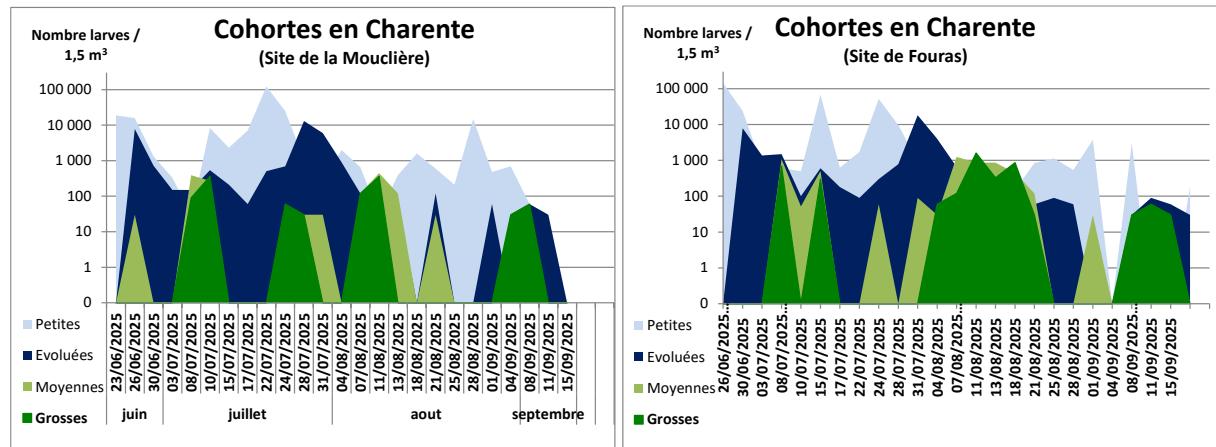
Deux périodes sont remarquables avec de très fortes quantités de grosses larves, fin juin - début juillet et la 1^{ère} quinzaine d'août, laissant présager deux périodes principales de captage.

En Seudre, (courbe bleue, Figure 16), les pontes précoces se traduisent par de fortes densités de grosses larves en début d'été. Les pontes suivantes apportent aussi de grosses larves jusqu'en août, mais en quantités plus faibles.

En bassin, (courbe rouge, Figure 16), les quantités de grosses larves sont de faibles ampleurs mais réparties sur l'ensemble de la saison.

En Charente, sur La Mouclière et Fouras (courbe verte, Figure 16), deux pics importants de grosses larves (345 et 330 larves/1,5 m³), sont présents dès le début du mois de juillet, en réponse aux pontes précoces observées. Une deuxième période favorable au captage se situe en août avec deux pics successifs importants (870 et 435 larves/1,5 m³) du 4 au 13 août.

Outre les deux périodes de fortes densités, des grosses larves ont été observées sur l'ensemble de la saison, en densités plus faibles sur les deux sites du secteur. L'évolution des larves vers le stade grosses est concordante avec les pontes observées (Figure 17).



Sur le nord du département (courbe violette, Figure 16), les grosses larves ont été observées du 17 juillet au 1^{er} septembre, en faibles densités.

Sur les sites de l'Île de Ré (Loix et Sainte-Marie) (Figure 18, a) et b)), les grosses larves étaient présentes durant 1 mois sur Sainte Marie, avec des densités de 30 à 120 larves/1,5 m³, du 24 juillet au 21 août. A l'inverse, sur Loix, elles n'ont été observées que dans trois prélèvements (11 août, 25 août et 1^{er} septembre) et en très faibles densités (30 à 60 larves/1,5 m³).

Sur Digolet, face à Marsilly, les grosses larves étaient présentes du 17 juillet au 18 août (Figure 18, c)), mais également avec de faibles densités (30 à 60 larves/1,5 m³).

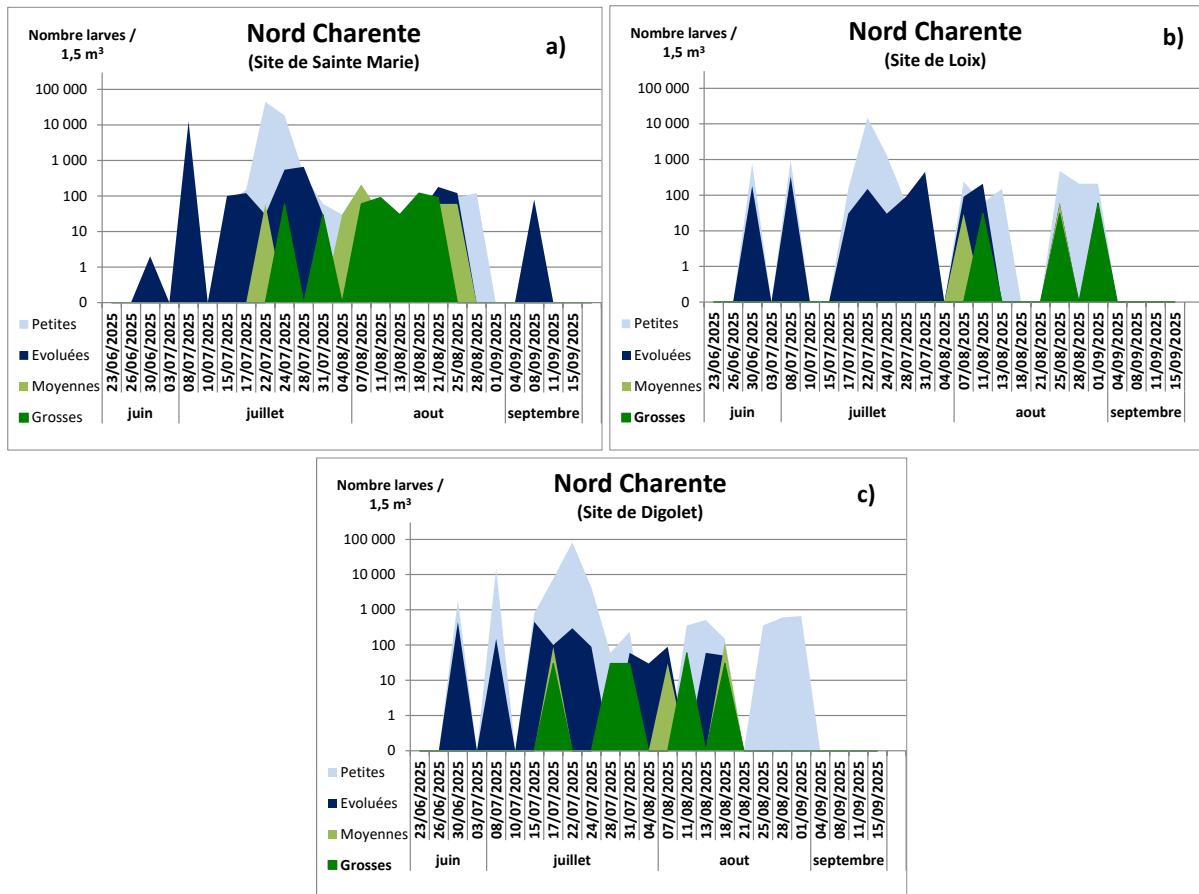


Figure 18 : Densités de larves (nombre/1,5 m³) par stade sur les trois sites du nord du département : a) Sainte-Marie, b) Loix, c) Digolet en 2025.

En 2025, les grosses larves sont présentes sur tous les sites de prélèvement, avec des quantités élevées sur trois sites : Coux, Mérignac et Fouras.

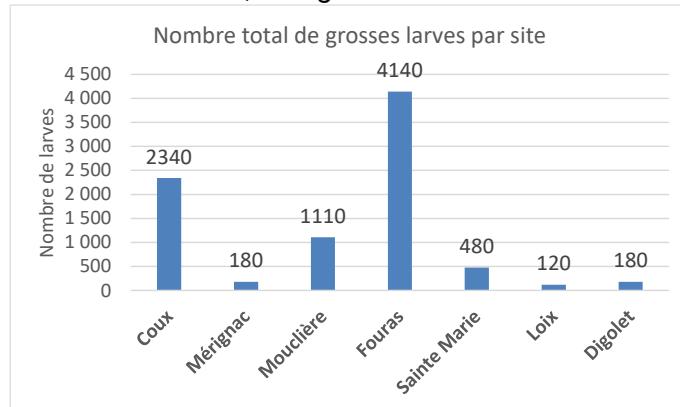


Figure 19 : Quantités de grosses larves observées sur les sept sites de prélèvements (Coux, Mérignac, Mouclière, Fouras, St^e-Marie, Loix et Marsilly) en 2025.

Sur Coux (Seudre), la quantité totale de grosses larves est la plus importante observée depuis 2005, avec 2 359 larves, représentant sept fois la quantité moyenne de référence (moyenne 2005-2024).

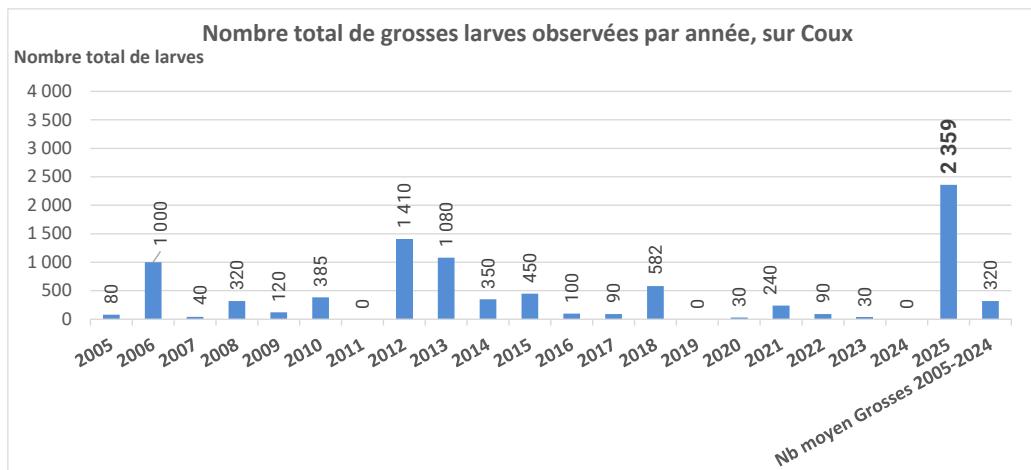


Figure 20 : Quantités totales annuelles de grosses larves observées depuis 2005 dans le secteur de Seudre (Coux), comparées aux moyennes de référence.

Sur Mérignac (milieu de bassin), la quantité totale de grosses larves est relativement faible, avec seulement 180 larves observées, ne représentant que 28 % de la quantité de référence.

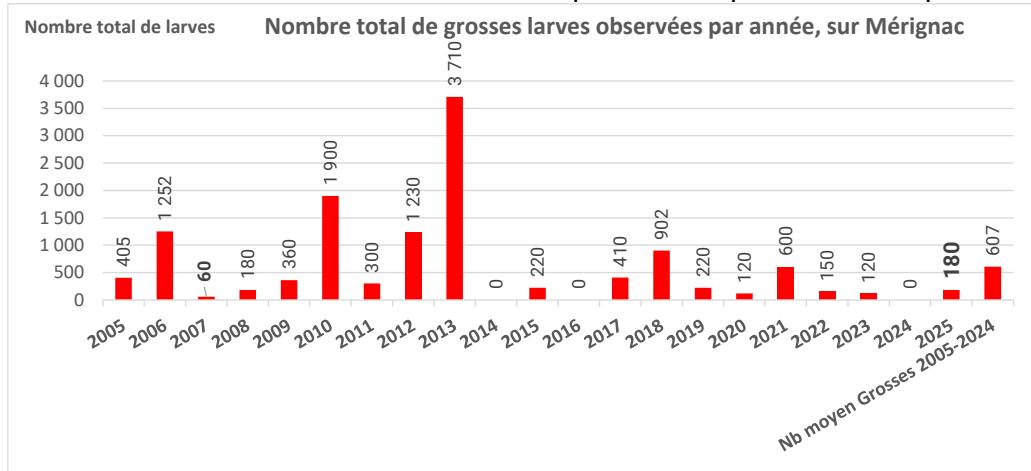


Figure 21 : Quantités totales annuelles de grosses larves observées depuis 2005 en milieu de bassin (Mérignac) comparées aux moyennes de référence.

En embouchure de Charente, la quantité de grosses larves est une des plus importantes observées depuis 2005, parmi les trois meilleures années, avec 5 250 larves. Cela représente le double de la quantité moyenne de référence.

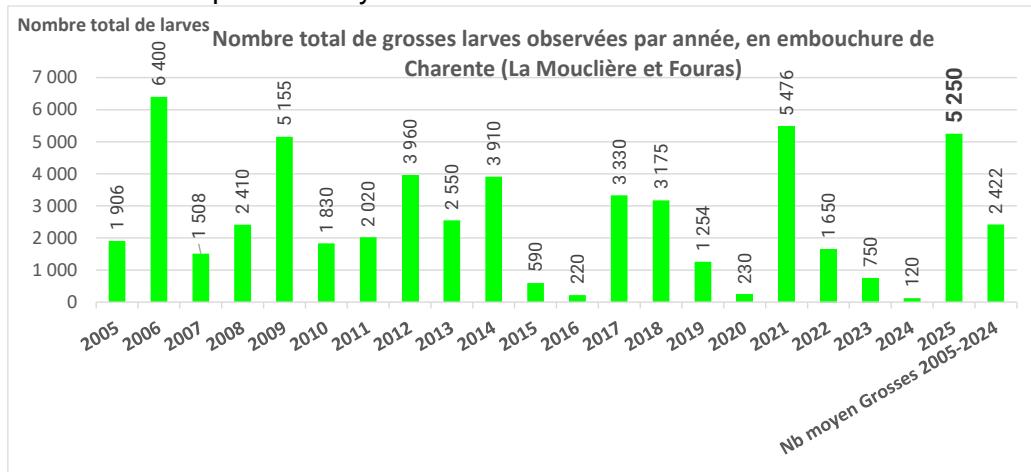


Figure 22 : Quantités totales annuelles de grosses larves observées depuis 2005 en embouchure de Charente (Mouclière et Fouras) comparées aux moyennes de référence.

Dans le nord du département, la quantité totale de grosses larves est élevée (780 larves), proche de la quantité observée en 2022, mais trois fois plus élevée que les quantités observées en 2023 et 2024.

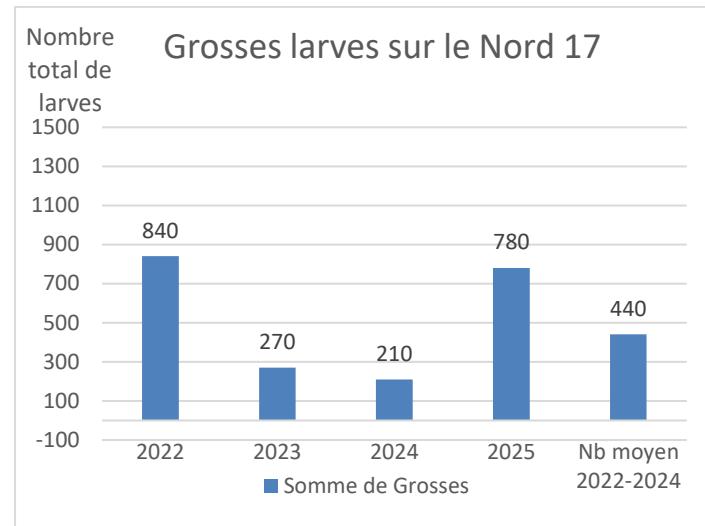


Figure 23 : Quantités totales annuelles de grosses larves observées depuis 2005 dans le nord du département (Ré-Loix, Ré-Sainte-Marie et Digolet) comparées aux moyennes de référence.

Globalement, les quantités de larves observées en Charente-Maritime sont importantes en 2025, aussi bien en petites larves qu'en grosses larves (Tableau 1).

La quantité de petites larves équivaut à 1,8 fois la quantité de référence sur le secteur Marennes-Oléron (Seudre, bassin et Charente) et 2,2 fois la quantité de référence sur le secteur nord Charente.

De même, la quantité de grosses larves observées équivaut à 2,3 fois la quantité de référence sur Marennes-Oléron et 1,8 fois la quantité de référence sur le secteur nord Charente.

Tableau 1 : Quantités globales de larves (a. Petites ; b. grosses) par secteur en 2025, comparées aux valeurs de référence (moyennes 2005-2024 pour les secteurs Seudre, centre du bassin et embouchure de Charente ; moyenne 2022-2024 sur le secteur nord Charente).

Somme de Petites	2025	Moy 2005-2024	% comptées en 2025 /r à Ref
Seudre	956 216	606 641	158
Bassin	791 773	216 486	366
Charente	537 970	459 997	117
Quantité totale 4 sites Sud Charente	2 285 959	1 283 125	178
	2025	Moy 2022-2024	% comptées en 2025 /r à Ref
Nord Charente	200 720	90 175	223

a.

Somme de Grosses	2025	Moy 2005-2024	% comptées en 2025 /r à Ref
Seudre	2340	320	732
Bassin	180	607	30
Charente	5250	2 422	217
Quantité totale 4 sites Sud Charente	7 770	3 349	232
	2025	Moy 2005-2024	% comptées en 2025 /r à Ref
Nord Charente	780	440	177

b.

C. Répartition géographique des quantités de larves observées

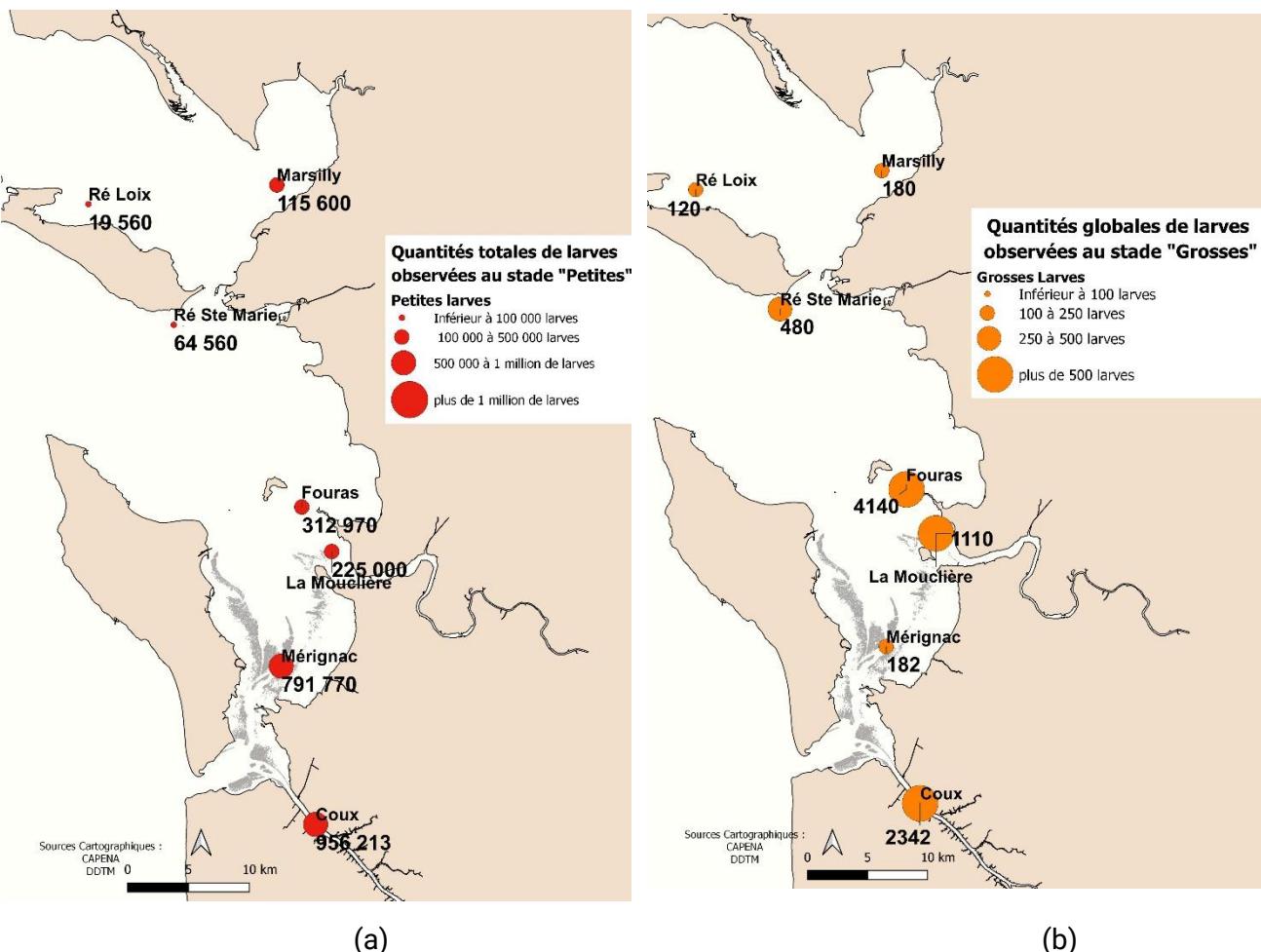


Figure 24 : Quantités globales de larves (sommes de toutes les larves observées dans chaque prélèvement de 1,5m³) au stade « Petites » (a) et au stade « grosses » (b), par site, en Charente-Maritime, en 2025.

La plus forte quantité globale de petites larves observée sur l'ensemble de la saison est sur La Seudre (956 213 larves) et le milieu du bassin (Mérignac) avec 791 770 larves. Puis vient le secteur de l'embouchure de la Charente avec respectivement 312 970 larves à Fouras et 225 000 larves à la Mouclière. Le nord du département a eu moins de petites larves, entre 19 560 larves (Loix) et 115 600 larves (Marsilly).

S'agissant des grosses larves, les zones avec les plus fortes quantités sont Fouras (4 140 larves), puis Coux (2 342 larves) et La Mouclière (1 110 larves). Les autres sites ont eu moins de 500 larves observées.

V. Ce qu'il faut retenir en 2025 ...

L'année 2025, bien que pluvieuse au premier trimestre, a subi un déficit hydrique important jusqu'au milieu de l'été, avec des périodes caniculaires durant la saison de reproduction des huîtres.

Ainsi le milieu était légèrement dessalé par rapport à la moyenne de référence, tout en restant majoritairement entre 31 et 34‰, avec une température de l'eau élevée souvent au-dessus du seuil de 22°C, favorisant un bon développement larvaire.

Sur l'ensemble des sites, les pontes ont été précoces, avec de nombreuses pontes successives durant la saison.

Ainsi, l'année 2025 est caractérisée par des quantités plus élevées de petites larves sur tous les secteurs (Seudre, Bassin, Charente et Nord), et de fortes quantités de grosses larves durant l'ensemble de la saison en Seudre et en Charente. Elles étaient en moindre quantité dans le milieu du bassin et dans le secteur nord du département.

Globalement, les quantités de larves observées, petites comme grosses, ont représenté près du double de la quantité de référence, sur l'ensemble des sites, classant l'année 2025 parmi celles ayant produit le plus de larves depuis 2005.

VI. Informations complémentaires

1. Le suivi du captage d'huîtres en Charente-Maritime

Une synthèse concernant le captage⁶ des huîtres dans les pertuis charentais, sur une trentaine de parcs, est en ligne : <https://www.cape-na.fr/documentation-specifique/>.

Le captage 2025 est l'un des plus abondants observés depuis plus d'une décennie, avec en moyenne 344 naissains vivants par coupelle observés en octobre.

Dans son ensemble, l'année 2025 se distingue par un recrutement particulièrement élevé, homogène à l'échelle départementale, ce qui positionne cette campagne parmi les meilleures depuis 2011.

2. Les larves et le captage d'huîtres dans le Bassin d'Arcachon

Le suivi des larves réalisé dans le Bassin d'Arcachon⁷ montre que l'année 2025 est caractérisée par une ponte principale précoce, synchrone entre les secteurs Est et Ouest du bassin d'Arcachon. À la suite de cette ponte massive, une nouvelle observation de petites larves en quantité importante a été faite⁸ à la mi-juillet, associée à une bonne évolution des cohortes illustrée par l'observation de larves jusqu'au dernier stade, en quantités élevées.

3. Perspectives 2026

Le suivi des larves d'huîtres en Charente-Maritime, élargi depuis 2022 sur le nord du littoral charentais, par l'ajout de prélèvements sur les secteurs sud-est et nord-est de l'île de Ré, ainsi que le secteur de Marsilly, en réponse à la sollicitation du PNM-EGMP⁸, sera reconduit en 2026.

⁶ **Barbier P**, Bodin P, Oudot G (2025) Évaluation précoce du captage de l'huître creuse en Charente-Maritime : Situation en novembre 2025. CAPENA, 10 p.

⁷ **Bechade M.**, Bénetière F., Marmion L., Gazo J. (2025) ; Suivi des émissions de larves d'huîtres creuses dans le Bassin d'Arcachon – Synthèse annuelle 2025. CAPENA, 14p.

⁸ **PNM-EGMP** : Parc Naturel Marin Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis.

VII. Annexes

A. Annexe 1 : Calendrier des pêches de larves

2025		Seudre, Bassin Marennes-Oléron et Embouchure de Charente					Nord Charente	
		Larves		PM	Coeff.			
Juin	1	Lundi	23-juin-25	M+H	16h06	71		
	2	Jeudi	26-juin-25	H	6h18	87		
	3	Lundi	30-juin-25	M+H	8h56	71	Lundi	30-juin-25
Juillet	4	Jeudi	3-juil.-25	H	11h23	45		
	5	Mardi	8-juil.-25	M+H	16h18	47	LUNDI	7-juil.-25
	6	Jeudi	10-juil.-25	H	5h23	62		
	7	Mardi	15-juil.-25	H	7h43	81	Mardi	15-juil.-25
	8	Jeudi	17-juil.-25	H	10h00	69	Jeudi	18-juil.-24
	9	Mardi	22-juil.-25	H	15h06	56	Mardi	22-juil.-25
	10	Jeudi	24-juil.-25	H	5h26	78	Jeudi	24-juil.-25
	11	Lundi	28-juil.-25	H	7h40	85	Lundi	28-juil.-25
	12	Jeudi	31-juil.-25	H	9h07	58	Jeudi	31-juil.-25
	13	Lundi	4-août-25	H	14h23	31	Lundi	4-août-25
	14	Jeudi	7-août-25	H	16h41	61	Jeudi	7-août-25
	15	Lundi	11-août-25	H	6h47	93	Lundi	11-août-25
Août	16	Mercredi	13-août-25	H	7h55	93	Mercredi	13-août-25
	17	Lundi	18-août-25	H	13h59	43	Lundi	18-août-25
	18	Jeudi	21-août-25	H	16h51	73	Jeudi	21-août-25
	19	Lundi	25-août-25	H	6h37	92	Lundi	25-août-25
	20	Jeudi	28-août-25	H	7h52	73	Jeudi	28-août-25
	21	Lundi	1-sept.-25	H	12h27	27	Lundi	1-sept.-25
	22	Jeudi	4-sept.-25	H	15h36	49		
	23	Lundi	8-sept.-25	H	5h48	97	Lundi	8-sept.-25
	24	Jeudi	11-sept.-25	H	7h26	101		
	25	Lundi	15-sept.-25	H	12h37	43		

M : Moules; H: Huîtres ; M+H : Marées mutualisées pour suivi de larves de Moules et d'Huîtres; PM : Heure de la Pleine Mer; Coeff. Coefficient de marée

B. Annexe 2 : Catégories de densités de larves d'huîtres

Seuil des nombre de larves pour 1,5m³

	Petites		Petites évoluées		Moyennes		Grosses	
Quantités faibles*	0	3 000	0	300	0	150	0	100
Quantités moyennes*	3 000	10 000	300	1 000	150	300	100	200
Fortes* quantités	10 000	Plus de 10 000	1 000	Plus de 1 000	300	Plus de 300	200	Plus de 200

Figure 25 : Seuil de densité de larves /1,5 m³ pour évaluer l'importance des quantités de larves observées par prélèvement : quantités faibles, moyennes et fortes.

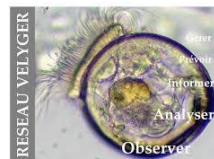


Anne Lise Bouquet

Chargée de mission Aquaculture ; conseillère aquacole
al.bouquet@cape-na.fr

CAPENA – Expertise et Application

Site Oléron : Prise de Terdoux 17480 Le Château d'Oléron
T : 05 46 47 49 52
<https://www.cape-na.fr/>



*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*